

**Le rôle des normes internationales d'audit (ISA) dans
l'amélioration de la pratique professionnelle de l'audit comptable
et financier en Algérie.**

-Etude empirique par questionnaire-

KAZOUZ Rafika^{1*}

¹ Université de Sidi Bel Abbés, rafika.kazouz@yahoo.fr

Date de réception: 2021-02-20 Date de révision: 18/03/2021 Date d'acceptation: 2021-04-16

Résumé

Le rôle de l'audit comptable et financier apparaît comme crucial dans l'assurance de la fiabilité de l'information financière, dans le but de sauvegarder l'intérêt général de ses différents utilisateurs. Pour ce faire, différents organismes nationaux essaient jour après jour d'organiser et d'améliorer la profession à travers l'élaboration d'un référentiel de normes en s'inspirant des normes internationales.

Le but de notre étude est de traiter le concept de normalisation d'audit. Ainsi, de discuter les résultats d'une étude empirique que nous avons menée auprès d'un échantillon de professionnels d'audit algériens, afin de connaître le rôle et l'importance des normes internationales d'audit (ISA), selon ces professionnels dans l'amélioration du domaine d'audit en Algérie, surtout, après l'émission de seize (16) Normes Algériennes d'Audit appelées (NAA), fortement inspirées des normes ISA, dans le double but d'unifier et d'améliorer la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier en Algérie.

Mots clés : Normalisation, Norme Internationale d'Audit (ISA), Qualité d'audit.

Abstract

The role of accounting and financial audit appears to be crucial in ensuring the reliability of financial information, with the aim of safeguarding the general interest of its different users. To do this, different national organizations are trying day by day to organize and improve the profession through the development of a set of standards inspired by international standards.

The aim of our study is to deal with the concept of audit standardization. Thus, to discuss the results of an empirical study that we conducted with a sample of Algerian audit professionals, in order to know the role and importance of international auditing standards, according to these professionals in the improvement of the audit field in Algeria, especially after the issue of sixteen Algerian audit standards called (NAA), strongly inspired by (ISA) standards, with the aim of unifying and improving the practice of accounting and financial auditing in Algeria.

Keywords : Standardization, international auditing standards, audit quality.

* Auteur correspondant: Kazouz Rafika, Email: rafika.kazouz@yahoo.fr

1. Introduction:

L'audit comptable et financier est considéré comme un levier essentiel dans l'assurance de la fiabilité de l'information financière présentée dans les états financiers. Le monde des affaires a été marqué ces dernières années par le déclenchement de plusieurs scandales financiers en particulier l'affaire Enron, qui a mis en cause, à la fois, la qualité de l'information financière et la qualité de l'audit.

Afin de prendre des mesures correctives et dans le souci d'améliorer le domaine de l'audit, l'IFAC, normalisateur international d'audit met à la disposition des spécialistes du domaine, à l'échelle internationale, un référentiel international de normes (ISA) déjà appliqué par 130 pays membres de l'IFAC (IFAC.ORG).

Le domaine de l'audit comptable et financier en Algérie a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance. En 2010, l'adoption de la loi 10-01 du 29 juin relative aux professions d'expert comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé a été considérée comme une réforme importante dans le domaine de l'audit car elle a abrogé la loi numéro 91-08 du 27 avril 1991 relative au même objet (DJOUIMAA, 2014, p14). Elle a pour objectif d'organiser la profession d'expert comptable, du commissaire aux comptes et du comptable agréé et de déterminer les différentes conditions de leurs pratiques professionnelles. Cette nouvelle loi a également annulé la chambre nationale de la profession, en tant qu'organe indépendant et assigné le pouvoir de réglementer la profession au ministère des Finances à travers la création du Conseil National de la Comptabilité (MERHOUM et KHOUATRA, 2017, p29).

Dans le double but d'améliorer la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier et dans le souci d'unifier la profession d'audit en Algérie, la loi 10-01 a été suivie par un nombre de décisions très importantes qui ont interprété l'adoption officielle des normes internationales d'audit (ISA), à travers l'émission de seize Normes Algériennes d'Audit (NAA) par le CNC, fortement inspirées des ISA.

Notre étude va se baser en général, sur la normalisation et les normes internationales d'audit (ISA) et sur leur importance dans l'amélioration de la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier en Algérie. Pour illustrer cette importance, nous avons posé la problématique suivante :

Quel est le rôle des normes internationales d'audit (ISA), dans l'amélioration de la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier en Algérie ?

Pour répondre à la question posée, nous avons formulé deux hypothèses comme suit :

- H01 : Les normes internationales d'audit améliorent la qualité de l'audit financier.
- H02: L'adoption des normes internationales d'audit permettra à l'Algérie d'améliorer les domaines de comptabilité et d'audit.

Nous allons dans cet article traité tout d'abord, la notion et le processus de normalisation internationale d'audit. Ensuite, grâce à une étude empirique que nous avons menée auprès des professionnels algériens d'audit, nous avons étudié le rôle et l'importance des normes internationales d'audit sur l'amélioration de la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier en Algérie.

2. Notion de normalisation :

D'après l'ISO, International Organization for Standardization, la définition officielle de la norme est la suivante : «La *norme* est un document, établi par *consensus* et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leur résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné » (Extrait de la norme NF EN 45020 de 200).

A l'échelle internationale, l'organisme normalisateur dans les domaines de la comptabilité et l'audit est la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) qui, à travers ces deux comités, publie et modifie en permanence des normes de comptabilité et d'audit. L'IASB est d'abord

chargé de réaliser et d'émettre les normes internationales d'informations financière (IFRS) et, à travers l'IAASB, les Normes Internationales d'Audit (ISA) sont publiées pour la première fois en 1979 ; ces dernières représentent l'un des mots clé de notre étude.

Une normalisation en audit a pour objectifs de développer la profession de la comptabilité et audit au niveau mondial ; elle a aussi pour mission de publier des normes internationales de qualité à même de minimiser le plus possible les divergences de pratique de l'audit dans les différents pays. Pour ce faire, l'Ifac, organisme normalisateur d'audit s'attache à (BLANDIN et DEYSINE, 2015, p 91-92):

- promouvoir les normes et le développement de la profession en publiant des informations techniques et professionnelles et en encourageant l'adoption des normes des normes de l'IFAC et de l'IAASB ;
- promouvoir le rôle, les responsabilités et la réussite de la profession ;
- encourager une profession forte et homogène ;
- aider à la formation et au développement des organisations nationales et régionales ;
- coopérer avec les organisations internationales.
-

3. Processus de normalisation des normes d'audit :

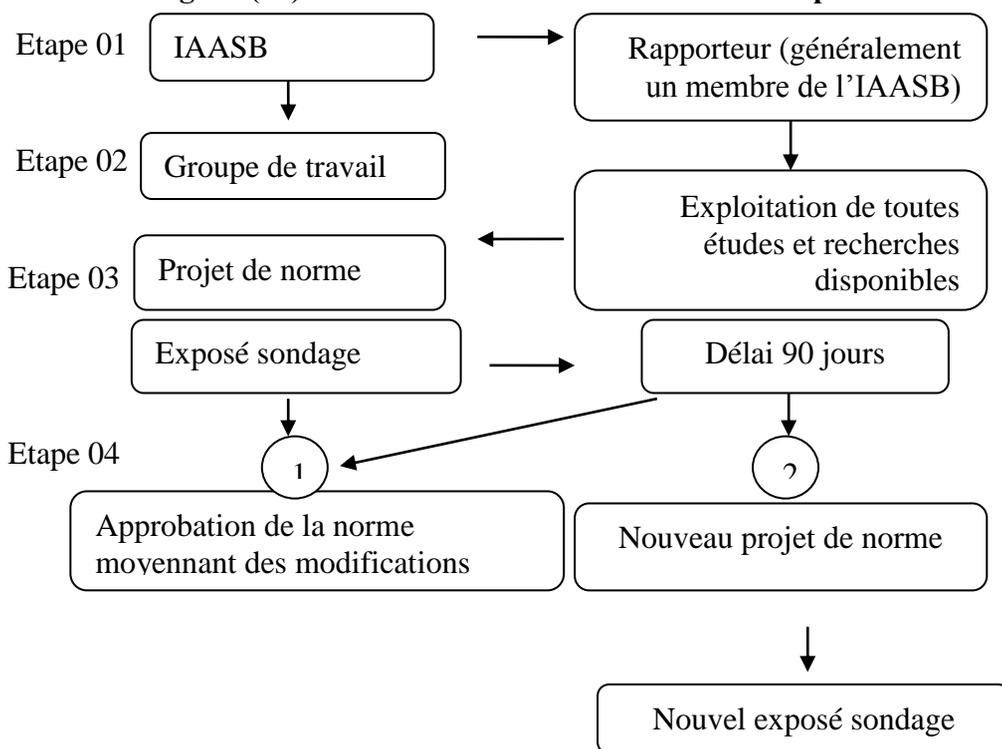
Au niveau international ; Les normes internationales d'audit (ISA) sont développés et publiés par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB). La normalisation prend plusieurs étapes comme le montre le schéma ci après. Le processus de normalisation passe par plusieurs étapes :

- La première étape consiste à former un groupe de travail avec rapporteur qui est généralement membre de l'IAASB.
- Ensuite dans une seconde étape, toutes les études et recherches disponibles sont exploitées et développées afin d'arriver à proposer un projet de norme. L'étape qui suit est appelée « exposé sondage »

car le projet de la norme est proposé est exposé dans un délai de 90 jours.

- Enfin, dans une dernière étape, on se retrouve devant deux cas ; soit l’approbation de la norme pour qu’elle sera publiée ensuite, si l’exposé sondage ne révèle pas des modifications importantes. Soit, le projet de la norme est refusé et un nouveau projet sera proposé, dans le cas où l’exposé sondage révèle des modifications importantes.

Figure (01) : Processus ne normalisation d’audit par l’IAASB



Source : Hechmi Abdelwahed, Conception et Application dans l’audit des états financiers, colloque international de l’IFAC, IAE, Lyon, 2014.

4. L’étude empirique:

Nous allons dans cette seconde partie de ce travail, exposer l’étude empirique que nous avons menée auprès des professionnels d’audit algériens, à l’aide du questionnaire. Ce dernier est considéré comme l’outil

qui va nous permettre de collecter les informations suffisantes pour notre étude qui seront par la suite analysées à l'aide du SPSS dans le but de vérifier nos hypothèses de recherche. Le questionnaire de l'étude est divisé en deux axes (Annexe).

4.1 Identification de la population de recherche :

Notre étude se base en général sur l'exercice professionnel de l'audit comptable et financier et en particulier sur la normalisation d'audit. La population de l'enquête comprend tous les commissaires aux comptes exerçant l'audit légal en Algérie. Ils sont selon le Conseil National de Comptabilité algérien (CNC) 2035 commissaires aux comptes algériens en 2017 (CNC.DZ). Mais cette population recensée ne représente pas la vraie population des professionnels d'audit en Algérie, car en effet cette population représente les commissaires aux comptes **inscrits** au tableau de la chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), et non ceux qui exercent réellement. Donc la population des commissaires aux comptes exerçant l'audit légal en Algérie est beaucoup plus réduite et elle n'est pas connue.

4.2 Choix de l'échantillon de l'étude :

L'échantillon de notre étude est un échantillon de convenance et il est choisi avec l'aide de deux méthodes. D'abord, nous avons utilisée ce qu'on appelle échantillon boule de neige. Cette procédure est appropriée lorsque les membres d'une population spéciale sont difficiles à localiser. Cette technique est principalement utilisée à des fins exploratoires (BABBIE, 2008, p205). Dans notre étude nous avons opté pour cette technique, puisque la population visée n'est pas connue comme nous l'avons déjà expliqué. En se référant à la liste des professionnels d'audit inscrits à la chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) nous ne pouvons pas connaître le nombre de commissaires aux comptes qui exercent vraiment (il existe des noms qui sont affichés sur la liste et qui n'ont jamais fait une mission d'audit légal). La deuxième méthode que nous avons utilisée concernant les autres wilayas de l'est, le centre et le sud de l'Algérie, est l'échantillon de convenance en se référant cette fois ci à la

liste. On a choisi un échantillon de convenance en utilisant la liste des professionnels d'audit inscrits à la chambre des commissaires aux comptes.

Comme le montre le tableau suivant, nous avons distribué 107 questionnaires, au niveau du territoire national, mais nous avons restitué que 63 questionnaire valides et valables pour notre étude. Tout d'abord, nous n'avons pas récupéré 19 questionnaires. Ensuite, nous avons éliminé 25 questionnaires récupérés mais qui ne sont pas valables pour notre étude, car ils sont remplis par des comptables agréés, ou bien par des assistants qui n'ont jamais fait une mission d'audit, alors que notre étude est basée sur la pratique professionnelle de l'audit, qui est le commissariat aux comptes. Nous avons donné une importance primordiale à la qualité des réponses, contrairement à plein d'études précédentes qui donne l'importance au nombre des répondant.

Tableau (01) : Echantillon de l'étude.

	Fréquence	%
Questionnaires distribués	107	100%
Questionnaires non restitués	19	17,75%
Questionnaires non valides	25	23,36%
Questionnaires valides	63	58,87%

Source : élaboré sur la base de l'enquête.

4.3 Traitement et analyse du questionnaire :

Afin de pouvoir vérifier les hypothèses de recherche, nous avons utilisé une méthodologie bien organisée :

- Première étape : faire l'analyse factorielle si l'axe qui représente l'hypothèse contient plusieurs variables ; et calculer l'indice KMO et test de Bartlett ;
- Deuxième étape : Calculer l'Alpha de Cronbach ;
- Troisième étape : calculer la moyenne des variables ;
- Quatrième étape : calculer le test T de student et le Sig (bilatéral).

En suivant cette démarche, nous pouvons accepter ou rejeter nos hypothèses de recherche H01 et H02.

4.4 L’analyse du premier axe : normes internationales d’audit et qualité d’audit.

Le tableau suivant présente l’Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d’échantillonnage et test de sphéricité de Bartlett. A travers ces deux indices, nous allons justifier et valider l’application de l’analyse factorielle et l’alpha de Crombach. D’après le tableau, le KMO est de 0, 715 qui est supérieur à 0,5 et le test de Bartlett est de 0, donc inférieur à 0.05. Ce qui valide notre analyse.

Tableau (02) : Indice KMO et test de Bartlett (Axe 01)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d’échantillonnage.		0,715
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	88,382
	ddl	15
	Signification	,000

Source : Données SPSS

Tableau (03) : Qualités de représentation (Axe 01)

	Initiales	Extraction
Qualité1	1,000	0,480
Qualité2	1,000	0,474
Qualité3	1,000	0,796
Qualité4	1,000	0,660
Qualité5	1,000	0,482
Qualité6	1,000	0,887

Source : Données Spss

Interprétation :

D’après, le tableau précédent, nous constatons que toutes les variables qui représentent le premier axe sont bien représentées et homogènes, car elles sont des valeurs supérieurs à 0,3.

Tableau (04) : Statistiques de fiabilité (Axe 01)

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,757	5

Source : Donnés Spss

D'après les données du tableau n° 29, l'alpha de Cronbach est de 0,757 qui est supérieur à 0,6. Ce qui traduit la fiabilité des cinq variables de l'axe et nous permet de valider l'agrégation des variables. Et dans le tableau suivant, nous avons les différentes valeurs d'alpha de Cronbach, en cas de suppression d'un élément. D'après le tableau, toutes les valeurs d'Alpha de Cronbach est inférieur à 0,757, ce qui signifie que la suppression d'un élément ne va pas influencer d'une manière significative l'Alpha de Cronbach calculé à partir des cinq éléments.

Tableau (05) : Statistiques de total des éléments (Axe 01)

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
Qualité1	17,63	3,844	0,494	0,728
Qualité2	17,82	3,394	0,483	0,730
Qualité3	17,65	3,643	0,558	0,707
Qualité4	17,79	3,152	0,628	0,673
Qualité5	17,82	3,165	0,503	0,728

Source : Données du Spss.

Tableau (06) : Statistiques sur échantillon uniques (Axe 01)

	Statistic	Bootstrap ^a		
		Biais	Erreur std.	Intervalle de confiance à

					95 %
					Inférieur
Qualité	N	62			
	Moyenne	4,4355	0,0037	0,0580	4,3194
	Ecart type	0,45017	- 0,00544	0,02838	0,38928
	Moyenne erreur standard	0,05717			

Source : Données Spss.

Tableau (07) : Test sur échantillon unique (Axe 01)

	Valeur de test = 3					
	t	ddl	Sig. (bilatéral)	Différence moyenne	Intervalle de confiance de la différence à 95 %	
					Inférieur	Supérieur
Qualité	25,108	61	0,000	1,43548	1,3212	1,5498

Source : Données SPSS.

Interprétation :

D'après les deux tableaux précédents, la moyenne est de 4,4355 donc supérieure à 3. Le test T est d'une valeur de 25,108 donc supérieur à 2. Et le Sig est d'une valeur de 00, donc inférieur à 0,05. Ces résultats sont significatifs, et nous permettent de dire que les normes internationales d'audit améliorent la qualité de l'audit comptable et financier.

4.5 L'analyse du deuxième Axe : Normes internationales d'audit et pratique professionnelles de l'audit financier en Algérie.

- L'Analyse factorielle :

Tableau (08) : Indice KMO et test de Bartlett (Axe 02)

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		,518
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	130,610
	ddl	21
	Signification	0,000

Source : Données SPSS.

Interprétation :

Le tableau précédent représente l'Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage et test de sphéricité de Bartlett. A travers ces deux indices. D'après le tableau, le KMO est de **0,518** qui est supérieur à **0,5** et le test de Bartlett est de 0, donc inférieur à **0.05**. Ce qui valide notre analyse factorielle.

Tableau (09) : Variance totale expliquée (Axe 02)

Compo sante	Sommes extraites du carré des chargements	Sommes de rotation du carré des chargements		
	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	32,917	2,291	32,725	32,725
2	57,068	1,704	24,343	57,068

Source : Données du Spss.

Interprétation :

D'après la figure ci-dessus, les variables sont regroupées au tour de deux axes. Le premier Axe appelé pratique A, regroupe, les variables suivantes : pratique 3, pratique 4, et pratique 7. Le deuxième Axe appelé pratique B, regroupe les variables suivantes : pratique 2, pratique 5, pratique 6, pratique 1.

Tableau (10) : Statistiques de fiabilité (Axe 02)

Nombre d'éléments	Alpha de Cronbach
3	0,794

Source : Données Spss

Tableau (11) : Statistiques de total des éléments (Axe 02)

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
Pratique3	7,7742	2,997	0,631	0,753
Pratique4	6,6935	4,413	0,667	0,734
Recopratique7	7,2742	3,317	0,681	0,671

Source : Données Spss

Interprétation :

L'alpha de Cronbach est d'une valeur de **0,749**, qui est supérieur à **0,6** donc le résultat est significatif. Les valeurs d'Alpha de Cronbach en cas la suppression des éléments est comme le montre le tableau sont inférieurs à Alpha de Cronbach, ce qui veut dire que la suppression d'un élément ne va pas améliorer ou augmenter l'Alpha de Cronbach calculé à partir de ces éléments.

Tableau (12) : Statistiques sur échantillon uniques (Axe 02)

		Statistic	Bootstrap ^a		
			Biais	Erreur std.	Intervalle de confiance à 95 % Inférieur
Pratique A	N	62			
	Moyenne	3,6237	0,0040	0,1123	3,4032
	Ecart type	0,90028	-0,01922	0,10332	,67854
	Moyenne erreur standard	0,11434			

Source : Données du Spss.

Tableau (13) : Test sur échantillon unique (Axe 02)

	Valeur de test = 3					
	t	ddl	Sig. (bilatéral)	Différence moyenne	Intervalle de confiance de la différence à 95 %	
					Inférieur	Supérieur
Pratique A	5,455	61	0,000	0,62366	0,3950	0,8523

Source : Données du Spss.

Interprétation :

D’après les deux tableaux précédents, la moyenne est de 3,6237, donc supérieure à 3. Concernant le test T est d’une valeur de 5,455 donc

supérieur à 2 et le Sig est d'une valeur nulle donc inférieur à 0,05. D'après ces résultats, on peut retenir, le premier axe composé des trois variables : pratique 3, pratique 4, et pratique 7.

Tableau (14) : Récapitulatif de traitement des observations (Axe 02)

		N	%
Observatio ns	Valide	62	98,4
	Exclue	1	1,6
	Total	63	100,0

Source : Données du Spss

Tableau (15) : Statistiques de fiabilité (Axe 02)

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,603	2

Source : Données du Spss

Tableau (16) : Statistiques de total des éléments (Axe 02)

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
Recopratiq e1	3,9194	1,157	,431	.
Pratique2	2,0323	1,212	,431	.

Source : Données du Spss.

Tableau (17) : Statistiques sur échantillon uniques (Axe 02)

	Statistic		Bootstrap ^a		
			Biais	Erreur std.	Intervalle de confiance à 95 %
			Inférieur		
Pratique B	N	62			
	Moyenne	2,9758	0,0060	0,1169	2,7339
	Ecart type	0,92074	-0,01416	0,08669	0,73076
	Moyenne erreur standard	0,11693			

Source : Données du Spss

Tableau (18) : Test sur échantillon unique (Axe 02)

	Valeur de test = 3					
	t	d	Sig. (bilatéral)	Différence moyenne	Intervalle de confiance de la différence à 95 %	
					Inférieur	Supérieur
Pratique B	-0,207	61	0,837	-0,02419	-0,2580	0,2096

Source : Données du Spss.

Interprétation :

Contrairement à la pratique B, la moyenne est d'une valeur de 2,9758 donc inférieur à 3. Le test T est d'une valeur négative de -0,207 donc inférieure à 2 et concernant le Sig est d'une valeur de 0,837 donc supérieurs à 0,05. Ce qui n'est pas un résultat significatif. Donc, on ne peut pas retenir, les variables qui composent la pratique B qui sont: pratique 2, pratique 5,

pratique 6, pratique 1. Ces dernières représentent mal le troisième axe. D'après les résultats, on peut dire que l'adoption des normes internationales d'audit permettra à l'Algérie d'améliorer le domaine de l'audit. Par contre, elles ne contribuent pas à l'amélioration de la comptabilité, ni à l'application des normes internationales de comptabilité (IAS/IFRS).

Conclusion :

Nous avons dégagé à travers notre étude empirique deux principaux résultats. D'après les résultats significatifs du premier axe du questionnaire exposés ci-dessus. Nous pouvons dire que les normes internationales d'audit contribuent sans nul doute à l'amélioration de la qualité d'audit, à travers l'amélioration de plusieurs variables, en particulier la performance de l'auditeur, et la qualité du rapport d'audit.

Selon les résultats du deuxième axe du questionnaire, la pratique professionnelle de l'audit comptable et financier diverge de la pratique selon les normes internationales, bien évidemment avant de les adopter. Ainsi, l'adoption des normes internationales de comptabilité (IAS/IFRS), n'a pas exigé l'adoption des normes internationales d'audit (ISA) d'un côté. De l'autre, l'adoption des ISA permettra à l'Algérie d'améliorer le domaine de l'audit mais pas celui de la comptabilité et elles ne contribuent pas à l'application des normes internationales de comptabilité (IAS/IFRS). Enfin, selon ces professionnels, l'adoption des ISA ne minimise pas la divergence dans la pratique des auditeurs algériens car il ne suffit pas de les adopter, elles doivent être appliquées en permanence, et d'une façon rigoureuse.

Cela pose une autre problématique, pas moins importante qui est celle du niveau d'application de ces normes dans le contexte algérien, Surtout qu'elles sont fortement inspirées du référentiel international qui n'est pas adapté qui n'est pas adapté au cas de l'Algérie.

5. Liste Bibliographique:

- Anne-lyse Blandin et Marie-Amélie Deysine, comptable, éditions Francis Lefebvre, 34 éd, 2015, paris, p 1791-1792.

- Earl BABBIE, the basics of social research, Thomson, Wadsworth, fourth edition, USA, 2008, p 205.
- Hechmi Abdelwahed, conception et application dans l’audit des états financiers, colloque international de l’Ifac, IAE, Lyon, 2014.
- Mohammed el Habib MERHOUM et Djamel KHOUATRA, Revue l’auditeur, Elaboration d’un référentiel d’audit financier en Algérie par référence aux normes internationales d’audit, numéro 7, mai 2017, p29.
- Djouimaa LAMRI, Historique du commissariat aux comptes en Algérie, Revue de l’auditeur, Alger, 2014.
- Loi N 10-01 Du 29 Juin 2010 Relative Aux Professions D’expert-Comptable, De Commissaire Aux Comptes Et De Comptable Agréé (Journal Officiel N 42, Du 11 Juillet 2010).
- Loi N° 91-08 Du 27-Avril, J.O N° 20 Du 01-Mai-1991.
- Décision n°002 du 04 février 2016 portant Normes Algériennes d’Audit ;
- Décision n 150 du 11 octobre 2016 portant Normes Algériennes d’Audit ;
- Décision n° 23 du 15 mars 2017 portant Normes Algériennes d’Audit ;
- Décision n 77 du 24 septembre 2018, portant norme Algériennes d’Audit (NAA 230, 501, 530, 540).
- Communiqué du 02/01/2017, fixant les listes des professionnels inscrits aux tableaux de l’ordre national des experts comptables, la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l’organisation nationale des comptables agréés au titre de l’exercice 2017 (WWW.CNC.DZ).
- <https://www.ifac.org/about-ifac>
- La norme nf en 45020 de 200.
<http://www.afim.asso.fr/normalisation/USB/normes.htm>

5. Annexes : questionnaire de l’étude

	Tout à fait	D'accord	Sans	En	Tout à fait
--	--------------------	-----------------	-------------	-----------	--------------------

	d'accord		avis	désaccord	en désaccord
Axe 01 :Normes internationales d'audit et qualité d'audit					
Les normes internationales d'audit contribuent à l'amélioration de la qualité de l'audit= Qualité1					
Les normes internationales d'audit contribuent à l'amélioration de la performance de l'auditeur= Qualité2					
Les normes internationales d'audit assurent l'amélioration de la qualité de l'information financière= Qualité3					
Les normes internationales d'audit donnent une assurance suffisante pour les utilisateurs de l'information financière dans la prise de décision= Qualité4					
Les normes internationales d'audit contribuent à minimiser la divergence dans la pratique professionnelle de l'audit dans les différents pays= Qualité5					
Il existe une relation entre les normes internationales de comptabilité et les normes internationales d'audit= Qualité6					
Normes internationales d'audit et la pratique professionnelles de l'audit financier en Algérie.					
En Algérie, l'adoption des normes internationales de comptabilité IAS /IFRS a exigé l'adoption des normes internationale d'audit (ISA)= Pratique1					
L'adoption des normes internationales d'audit va permettre d'assurer la bonne application des IAS/IFRS= Pratique2					
La pratique professionnelle de l'audit financier en Algérie diverge de la pratique selon les normes internationales d'audit = Pratique3					
L'adoption des normes internationales d'audit est le meilleur moyen pour améliorer la					

pratique professionnelle de l'audit en Algérie= Pratique 4					
Les normes internationales d'audit permettront de minimiser la divergence dans la pratique des auditeurs algériens = Pratique 5					
Après l'adoption des normes internationales d'audit, les auditeurs doivent être formés en permanence. = Pratique6					
Les normes internationales d'audit sont ajustées et adaptées avec le contexte algérien= Pratique7					